



Conservatoire à Rayonnement Régional Marcel Dadi  
Musique, Danse et Théâtre  
2/4, rue Maurice Déménitroux  
94000 CRETEIL  
t : 01.56.72.10.10  
f : 01.48.98.59.06

# C.O.P

## CYCLE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

### Guitare

#### Organisation du cursus

Le cycle d'orientation professionnelle **Guitare** comprend 6 modules d'enseignement.

- 3 modules spécialisés : un module principal, un module associé et un module complémentaire.
- 3 modules communs à tous les étudiants en C.O.P : un enseignement complémentaire au choix, un cycle de conférences et un projet personnel encadré par l'équipe pédagogique.

Les étudiants construisent leur parcours pluriannuel en lien avec le professeur de la discipline principale et l'équipe pédagogique.

Les temps pédagogiques sont indiqués à titre minimum sur le cycle.

#### **I - Module principal**

Il comporte 3 unités d'enseignement principal (U.E.P)

U.E.P 1 : Cours individuel d'instrumental - interprétation

U.E.P 2 : Initiation à la lecture et à la réalisation des tablatures

U.E.P 3 : Initiation à la lecture de grilles harmoniques

#### **U.E.P 1 : Cours individuel instrumental - interprétation**

Cette unité d'enseignement a pour objectif de travailler le répertoire soliste pour guitare depuis la renaissance jusqu'à la musique contemporaine, ainsi que l'approfondissement de la technique instrumentale et de la conception d'une interprétation.

**72 heures : 1 heure hebdomadaire pendant 2 ans**

**Evaluation : Contrôle continu et examen terminal**

#### **U.E.P 2 : Initiation à la lecture et à la réalisation des tablatures**

Cours de 2 à 4 étudiants. Ce cours permet de faire découvrir les différentes formes de tablatures de la renaissance et du baroque afin d'amener les étudiants à réaliser leurs propres adaptations/transcriptions pour la guitare.

**18 heures : 1 heure hebdomadaire pendant 1 semestre**

**Evaluation : Contrôle continu**

#### **U.E.P 3 : Initiation à la lecture de grilles harmoniques**

Cours de 2 à 4 étudiants : Cette unité d'enseignement permet de faire découvrir et/ou approfondir le chiffrage harmonique « américain », utilisé dans le Jazz et la variété, afin d'amener les étudiants à pouvoir réaliser un accompagnement à vue.

**18 heures : 1 heure hebdomadaire pendant 1 semestre**

**Evaluation : Contrôle continu et réalisation d'un accompagnement à vue**

## **II - Module associé**

Il comporte 3 unités d'enseignement associé (U.E.A)

- U.E.A 1 : Musique de chambre
- U.E.A 2 : Ensemble de guitares
- U.E.A 3 : Initiation à la pédagogie

### **U.E.A 1 : Musique de chambre**

Cette unité d'enseignement propose un travail approfondi de la musique de chambre : technique de travail, répertoire, langage contemporain et cohésion de groupe. Pendant ce cycle, l'étudiant devra suivre plusieurs ensembles à effectifs variés. Participation obligatoire à un minimum de 4 projets de classe. Un programme au choix d'une durée de 20 mn maximum constitué d'œuvres de styles et d'époques différentes, sera présenté en fin de 2<sup>ème</sup> année.

**72 heures : 1 heure hebdomadaire pendant 2 ans**

**Evaluation : Contrôle continu et examen terminal**

### **U.E.A 2 : Ensemble de guitares**

Cette pratique propose un travail de répertoire abordant les problématiques de l'écoute et de la gestion sonore dans un ensemble d'instruments homogènes : attaques, couleurs de sons, choix des doigtés....

**36 heures : 1 heure hebdomadaire pendant 1 an**

**Evaluation : Contrôle continu**

### **U.E.A 3 : Initiation à la pédagogie**

Conférence avec un spécialiste pédagogue du métier d'enseignant

Session de sensibilisation pédagogique avec le professeur de l'instrument principal fondée sur l'observation des cours instrumentaux

**10 heures**

**Evaluation : Assiduité**

## **III - Module complémentaire**

Il comporte 2 unités d'enseignement complémentaire (U.E.C)

- U.E.C 1 : Formation musicale
- U.E.C 2 : Analyse ou histoire de la musique

### **U.E.C 1 : Formation musicale**

Cette unité d'enseignement permet d'approfondir les acquis des cycles précédents, par l'écoute, le chant, l'implication corporelle, le jeu instrumental, la lecture et l'écriture. Une familiarisation avec des répertoires du XX<sup>ème</sup> siècle, d'une part, et antérieurs à 1650 d'autre part, est proposée. Un travail spécifique d'écoute harmonique est mené, avec des relevés de « synthèse » nécessitant la compréhension de la structure harmonique associée à celle de la conduite mélodique des voix.

**216 heures : 3 heures hebdomadaires pendant 2 ans**

**Evaluation : Contrôle continu et examen terminal**

### **U.E.C 2 : Analyse**

En première année, étude des échelles et des modes. Initiation à la méthode analytique : analyse formelle, harmonique, stylistique au travers d'un choix d'œuvres de style classique, baroque, pré-romantique. Puis en deuxième année, perfectionnement de la pratique analytique en relation avec l'histoire de la musique et la culture générale. Etude d'œuvres appartenant au romantisme, à la période baroque, à la fin du classicisme (lied, opéra, musique symphonique, musique de chambre et musique pour piano).

**144 heures : 2 heures hebdomadaires pendant 2 ans**

**Evaluation : Contrôle continu et examen terminal**

ou

### **U.E.C 2 : Histoire de la musique**

Découverte des grands courants musicaux et de l'œuvre des compositeurs dans une démarche qui englobe les points de vue historique, culturel et analytique.

**144 heures : 2 heures hebdomadaires pendant 2 ans**

**Evaluation : Contrôle continu et examen terminal**

**NB :** Dans ces deux disciplines, des activités sont proposées en lien avec la saison du conservatoire : présentation d'œuvres, rédactions de programmes, conception et interprétation de scénarios, éléments de mise en scène et de scénographie.

**IV - Module d'enseignement libre**

Il comporte au moins 1 unité d'enseignement libre (U.E.L) au choix de l'étudiant

**U.E.L :** Pour compléter leur cursus, les étudiants doivent choisir une unité d'enseignement libre selon leur profil personnel dans les disciplines collectives du conservatoire.

**36 heures environ - cours ponctuels ou session**

**Evaluation :** Contrôle continu

**V - Module de conférence sur l'orientation professionnelle**

Chaque élève est tenu de suivre durant le cycle, un ensemble de conférences d'une durée de 5 heures comportant une information sur l'orientation professionnelle et présentant la diversité des formations et des métiers de la musique ainsi que leur environnement social, juridique et économique.

**5 heures**

**Evaluation :** Assiduité

**VI - Module de projet personnel**

Chaque élève doit au cours du cursus, développer un projet personnel dans sa discipline principale au travers d'un récital et/ou projet pédagogique. En tout état de cause, l'élève doit s'exprimer autour d'un sujet pour lequel il éprouve un vif intérêt. L'élaboration du projet personnel est encadrée par un conseiller pédagogique.

**TABLEAU DES VOLUMES HORAIRE PAR UNITE D'ENSEIGNEMENT**

Nombre d'heures	Intitulés des enseignements	Possibilité de répartition des horaires
<b>108</b>	<b>Module principal</b>	
72	U.E.P 1 : Cours individuel d'instrumental - interprétation	1 heure hebdomadaire pendant 2 ans
18	U.E.P 2 : Initiation à la lecture et à la réalisation des tablatures	1 heure hebdomadaire pendant 1 semestre
18	U.E.P 3 : Initiation à la lecture de grilles harmoniques	1 heure hebdomadaire pendant 1 semestre
<b>118</b>	<b>Module associé</b>	
72	U.E.A 1 : Musique de chambre	1 heure hebdomadaire pendant 2 ans
36	U.E.A 2 : Ensemble de guitares	1 heure hebdomadaire pendant 1 an
10	U.E.A 3 : Initiation à la pédagogie	
<b>360</b>	<b>Module complémentaire</b>	
216	U.E.C 1 : Formation musicale	3 heures hebdomadaires pendant 2 ans
144	U.E.C 2 : Analyse ou histoire de la musique	2 heures hebdomadaires pendant 2 ans
<b>36 (environ)</b>	<b>Module d'enseignement libre</b>	Cours ponctuels ou session
<b>5</b>	<b>Module de conférence</b>	
	Information sur l'orientation professionnelle et présentant la diversité des formations et des métiers de la musique ainsi que leur environnement social, juridique et économique.	
	<b>Module de projet personnel</b>	
<b>Total</b>		
<b>627</b>		

Une procédure de validation d'acquisitions antérieures est mise en place pour chaque élève admis dans le Cycle d'Orientation Professionnelle



## LES ETAPES DE L'EVALUATION

### NIVEAU REQUIS

Toute personne souhaitant se présenter à l'examen d'entrée en Cycle d'Orientation Professionnelle doit fournir un récapitulatif de son parcours de formation attestant **d'un niveau de fin de second cycle** d'un conservatoire classé par l'Etat ou équivalent.

### EXAMEN D'ENTREE

L'examen d'entrée en C.O.P **Guitare** comporte :

- L'interprétation instrumentale au choix de l'étudiant de deux pièces de styles et genres contrastés
- Une épreuve de formation musicale mettant en évidence les capacités d'écoute et d'analyse du candidat
- Un échange avec le jury portant sur les motivations du candidat

### VALIDATION DES ACQUIS

Toutes les demandes d'équivalences et de dispenses devront être soumises à la direction du conservatoire l'issue du concours d'entrée. Les unités d'enseignement suivies en CRR ou CRD pourront être validées pour tout ou partie.

- **Module complémentaire** - formation musicale - analyse ou histoire de la musique
- **Module d'enseignement libre**
- **Module de conférences**

**NB** : l'UEA 1 et 2 sont obligatoires et ne peuvent faire l'objet d'une validation.

### CONTROLE CONTINU

Comme indiqué dans le cadre réglementaire du C.O.P, toutes les unités d'enseignement font l'objet d'une évaluation continue. Le conservatoire constitue un dossier pour chaque étudiant dans lequel sont consignées les notes obtenues ainsi que les appréciations portées sur l'étudiant tout au long du cycle. Le bilan du projet personnel y figure également. **Pour les unités d'enseignement validées par examen terminal, seuls sont autorisés à se présenter les étudiants y ayant obtenu la moyenne au contrôle continu.**

### GRILLE D'EVALUATION

NOTE	APPRECIATION	MENTION
$x < 8$	Niveau général insuffisant	U.E non acquise
$8 < x < 10$	Objectifs non atteints, des lacunes à combler	
$10 < x < 13$	Niveau requis, travail, prestations correspondant aux exigences	U.E acquise
$13 < x < 16$	Bon niveau	U.E acquise mention Bien
$16 < x$	Excellent niveau	U.E acquise mention Très bien ou U.E acquise mention Très bien à l'Unanimité ou U.E acquise mention Très bien à l'Unanimité avec Félicitations du jury

### DELIVRANCE DU DIPLOME D'ETUDES MUSICALES

Le Diplôme d'Etudes Musicales est décerné aux élèves ayant validé l'ensemble des modules du cursus.



Conservatoire à Rayonnement Régional Marcel Dadi  
Musique, Danse et Théâtre  
2/4, rue Maurice Déménitroux  
94000 CRETEIL  
t : 01.56.72.10.10  
f : 01.48.98.59.06

# C.O.P

## CYCLE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

### Guitare

#### **EQUIPE PEDAGOGIQUE**

---

#### **EQUIPE ENSEIGNANTE**

##### **Guitare**

Jérôme BENEZET  
Luis Miguel DE LUIS  
Christine HEUTETFEUX  
Nicolas BARREAU

##### **Formation musicale**

Marie BESSIERE  
Odile EVEN  
Nathalie GRILLY  
Flora GUESTE  
Emmanuelle PY ROUSSILLAT

##### **Analyse - Histoire de la musique**

Anne ROUSSELIN

##### **Musique de chambre**

Karen DANIAU  
Marie-Pierre VENDOME  
Patrick HANSS

##### **Initiation à la lecture de grilles harmoniques**

Jérôme BENEZET

##### **Initiation à la lecture et à la réalisation des tablatures**

Jérôme BENEZET

#### **EQUIPE D'ENCADREMENT**

##### **Direction**

Aude PORTALIER

##### **Responsable pédagogique**

Lorraine HYAFIL

##### **Chargé de scolarité**

Simon GERIN

##### **Responsable administrative**

Véronique RODRIGUEZ

##### **Responsable médiathèque**

Marianne GOUPILLE